



PRÉFET DE LA MOSELLE

Préfecture  
Direction de la Coordination  
et de l'Appui Territorial

**ARRÊTÉ**

n° 2019-DCAT/BEPE-26A du 05 DEC. 2019

**complémentaire portant renouvellement des membres de la Commission de Suivi de Site (CSS) pour les installations de la société AIR LIQUIDE France INDUSTRIE à RICHEMONT.**

LE PREFET DE LA MOSELLE  
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR

**Vu** le Code de l'Environnement et notamment ses articles L.125-2, L.125-2-1, L.515-8 et R.125-8-1 à R.125-8-5 et D.125-29 à D.125-34 ;

**Vu** le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

**Vu** l'arrêté DCL n° 2018-A-16 du 10 avril 2018 portant délégation de signature en faveur de Monsieur Olivier DELCAYROU, Secrétaire Général de la Préfecture de la Moselle ;

**Vu** le décret n°2006-672 du 8 juin 2006 relatif à la création, à la composition et au fonctionnement de commissions administratives à caractère consultatif ;

**Vu** le décret n°2012-189 du 7 février 2012 relatif aux commissions de suivi de site ;

**Vu** l'arrêté préfectoral n°2014-DLP/BUPE-331 du 23 octobre 2014 modifié portant création d'une Commission de Suivi de Site (CSS) pour les installations de la société AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE située sur le territoire de la commune de RICHEMONT ;

**Vu** le règlement intérieur de la CSS susvisée, adopté le 22 juin 2016 ;

**Vu** les rapports de l'Inspection de l'environnement du 11 juillet 2019 et du 29 novembre 2019 ;

**Vu** les réponses des organismes consultés pour la mise à jour de la liste nominative des membres de la CSS pour les installations de la société AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE à RICHEMONT ;

**Considérant** que la durée du mandat des membres de la CSS est fixé à 5 ans par l'article 4 de l'arrêté préfectoral du 23 octobre 2014 modifié susvisé, et qu'il convient donc de procéder à leur renouvellement ;

**Sur** proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture de la Moselle ;

## **ARRÊTE**

### **Article 1 :**

L'article 2 de l'arrêté préfectoral du 23 octobre 2014 modifié est remplacé par :

- **Collège « Administrations de l'État » :**

- Le Préfet ou son représentant ;
- M. le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Grand Est ou son représentant, Inspecteur de l'Environnement ;
- M. le Chef du Service Interministériel de Défense et de Protection Civile (SIDPC) ou son représentant ;
- M. le Chef du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de Moselle ou son représentant ;
- M. le Directeur Départemental des Territoires (DDT) de Moselle ou son représentant ;
- M. le Directeur de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Grand Est ou son représentant ;
- M. le Directeur de l'Unité Territoriale de Moselle de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi DIRECCTE) ou son représentant, chargé de l'Inspection du Travail.

- **Collège « Collectivités Territoriales » :**

- Un représentant du Conseil Départemental, ou son suppléant, nommés sur proposition de son organe délibérant ;
- Un représentant de la commune de RICHEMONT, ou son suppléant, nommés sur proposition de son conseil municipal ;
- Un représentant de la commune de GUENANGE, ou son suppléant, nommés sur proposition de son conseil municipal ;
- Un représentant de la commune d'UCKANGE ou son suppléant, nommés sur proposition de son conseil municipal ;
- Un représentant de la communauté de communes de Rives de Moselle, ou son suppléant, nommés sur proposition de l'assemblée délibérante ;
- Un représentant de la communauté de communes de l'Arc Mosellan, ou son suppléant, nommés sur proposition de l'assemblée délibérante ;

- Un représentant de la communauté de communes d'Agglomération du Val de Fensch, ou son suppléant, nommés sur proposition de l'assemblée délibérante.

• **Collège « Exploitants » :**

- Trois représentants de la société AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE nommés par le directeur.

• **Collège « Riverains » :**

- Un représentant de l'Union Départemental CLCV, ou son suppléant, nommés en son sein ;

- Une personne résidant à UCKANGE ;

- Le directeur des Maisons d'Enfants de RICHEMONT.

▪ **Collège « Salariés » :**

- Deux représentants des salariés de la société AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE, ou leurs suppléants, choisis parmi les salariés protégés au sens du Code du Travail.

La liste nominative des membres de la CSS désignés par le Préfet est tenue à jour par la Préfecture et mise en ligne sur le site internet de la DREAL Grand Est.

**Article 2 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, au tribunal administratif de STRASBOURG.

**Article 3 :** Le présent arrêté sera inséré au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture et publié sur le site internet de la Préfecture et de la DREAL.

**Article 4 :** Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Moselle, le Sous-Préfet de THIONVILLE, le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à chacun des membres de la commission.

Le Préfet,  
Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général,



Olivier DELCAYROU

## ANNEXE 2

### Liste nominative des membres de la CSS pour les installations de la Société AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE à RICHEMONT

COLLÈGE « ADMINISTRATION »			
Administration	Service	ADRESSE POSTALE	
M. LE PREFET		9, place de la Préfecture	57034 METZ Cedex1
SIDPC		9, place de la Préfecture	57034 METZ Cedex1
SDIS		3, rue de Bort Les Orgues BP 50083 St Julien Les Metz	57072 METZ Cedex03
DREAL	Service Prévention des Risques Anthropiques	15, rue Claude C. Chappe CS 95038	57071 METZ Cedex03
DIRECCTE	Inspection du Travail	1 rue Chanoine Collin BP 61011	57036 METZ Cedex01
DDT	Urbanisme et Prévention Risques	17, quai P. Wiltzer BP 31035	57000 METZ
ARS	Service Veille et Sécurité Sanitaires et Environnementales	Le Platinium 4, rue des Messageries	57045 METZ

COLLÈGE « COLLECTIVITÉS TERRITORIALES »				
	Nom - Prénom	Qualité	ADRESSE POSTALE	
Titulaire	M. Julien FREYBURGER	Conseiller Départemental de la Moselle, Maire de Maizières-les-Metz	Hôtel de Ville-Cabinet du Maire-CS 30240	57280 MAIZIERES- Les-METZ
Suppléant	M. Clément ARNOULD	Conseiller Départemental de la Moselle, Adjoint au Maire de Fameck	18 rue d'Uckange	57290 FAMECK
Titulaire	Mme Dominique BELOTTI	Adjointe au Maire de Richemont	Mairie – place de l'Église	57270 RICHEMONT
Titulaire	M. Alain UNTEREINER	Conseiller municipal à la Mairie de Guénange	Mairie – 1 place de l'Hôtel de Ville	57310 GUENANGE
Titulaire	M. Jean-François MEDVES	Adjoint chargé de la protection civile, de la sécurité et de l'environnement à la Mairie d'Uckange	Mairie – 1 place Lucien Waldung	57270 UCKANGE
Titulaire	M. Philippe WAGNER	Communauté de Communes Rives de Moselle	1 place de la Gare CS 40303	57280 MAIZIERES- Les-METZ
Titulaire	M. Michel GHIBAUDO	Communauté de Communes de l'Arc Mosellan	8 rue du Moulin 4 impasse des Violettes	57920 BUDING 57310 BERTRANGE
Titulaire	M. Jean-François MEDVES	Communauté d'Agglomération du Val de Fensch	Hôtel de Communauté – 10 rue de Wendel BP 20176	57705 HAYANGE Cedex
Suppléant	M. Jean-Pierre CERBAI	Communauté d'Agglomération du Val de Fensch	Hôtel de Communauté – 10 rue de Wendel BP 20176	57705 HAYANGE Cedex

COLLÈGE « EXPLOITANTS »				
	Nom - Prénom	Qualité	ADRESSE POSTALE	
Titulaire	M. Yann GUILLOPE	Directeur Région Est AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE	Centrale de l'Est	57270 RICHEMONT
Titulaire	M. Arnaud DRACH	Responsable Exploitation AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE	Centrale de l'Est	57270 RICHEMONT
Titulaire	M. Eric BAILLARD	Responsable Sécurité Industrielle et Qualité (SIQ) AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE	Centrale de l'Est	57270 RICHEMONT

COLLÈGE « RIVERAINS »				
	Nom - Prénom	Qualité	ADRESSE POSTALE	
Titulaire	M. Daniel MALICET	Président de l'association Consommation Logement et Cadre de Vie (C.L.C.V.) de Guénange	1 rue Mozart	57310 GUENANGE
Titulaire	M. Nicolas ZANELLO	Directeur des Maisons d'Enfants de Richemont	4 avenue Lenôtre	57270 RICHEMONT
Titulaire	Mme Fadila HESANI	Résidente à Uckange	4 place de la République	57270 UCKANGE

COLLÈGE « SALARIES »				
	Nom - Prénom	Qualité	ADRESSE POSTALE	
Titulaire	M. Alain BONGRAS	Société AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE	Centrale de l'Est	57270 RICHEMONT
Titulaire	M. Jean-Luc ORTH	Société AIR LIQUIDE FRANCE INDUSTRIE	Centrale de l'Est	57270 RICHEMONT